

Votez pour les défenseurs de l'Agriculture

SOUS LE N° 2.

Voulez-vous préserver notre Pays d'une nouvelle invasion ?

VOTEZ SOUS LE N° 2

Listes de l'Union Catholique dans le Limbourg.

ARRONDISSEMENT DE TONGRES—MAESEYCK ARRONDISSEMENTS DE HASSELT—TONGRES—MAESEYCK

Chambre des Représentants.

Sénat.

2

2

Beckers	•
Hillen	•
Vaes	•
Boes	•
Suppléants.	
Vaes	•
de Schaetzen	•
Boelen	•
Smeets	•
Vanderdonck	•
Frenay	•

Meyers	•
Cartuyvels	•
Smets	•
Lantmeters	•
Suppléants.	
Smets	•
Ooms	•
Peelmans	•
de Meeüs	•

ARRONDISSEMENT DE HASSELT.

Chambre des Représentants.

2

Van Caeneghem	•
Blavier	•
Clerx	•
Suppléants.	
Clerx	•
Leynen	•
Frederix	•
Ramaekers	•
de Marneffe	•

Comment on émet un

vote valable

Comment vote l'électeur intelligent.

1. Il y a un bulletin spécial pour la Chambre et un pour le Sénat; l'un est blanc l'autre est rose.
2. Chaque bulletin contient les listes des effectifs et des suppléants, sans indication toutefois de couleur politique.
3. L'électeur ne doit émettre, d'une part sur le bulletin de la Chambre, et, d'autre part, sur le bulletin du Sénat, qu'un seul vote pour la désignation des effectifs et un seul vote pour la désignation des suppléants.
4. Si l'électeur n'adhère ni à l'ordre des effectifs ni à celui des suppléants, il vote en regard de l'effectif qu'il veut avantager et en regard du suppléant qu'il veut avantager; c'est ce qu'on appelle le vote de préférence.
5. S'il adhère à toute une liste (effectifs et suppléants), telle qu'elle est présentée sur le bulletin, il peut se borner à inscrire le point blanc de la case de tête. Mais l'électeur intelligent, pour protester contre le maintien de la case de tête, vote toujours à côté du nom d'un candidat préféré et pas en case de tête.
6. S'il adhère à l'ordre des effectifs et pas à l'ordre des suppléants, il vote en regard du nom du suppléant qu'il veut avantager. Cela suffit pour toute la liste.
7. S'il n'adhère à l'ordre des effectifs tandis que l'ordre des suppléants lui convient, il vote en regard du nom de l'effectif qu'il veut avantager. Cela suffit pour toute la liste.
8. Il importe de ne pas oublier qu'on ne peut pas passer, c'est à dire voter pour des candidats de différentes listes.
9. Ne pas oublier qu'un vote à côté du nom d'un seul candidat a la même valeur pour le parti qu'un vote en tête de liste.

ON NE PEUT NOURCIR QU'UNE SEULE CASE. — Répétons que cette instruction, donnée par certains sois, ou publiée par certains journaux est inexacte; tout comme est inexacte l'ancienne expression « un seul coup de tampon », formulée jadis lors qu'on se servait pour voter d'un tampon gris au lieu du simple crayon noir actuel.

La loi est formelle, tous ses commentateurs sont d'accord; les instructions officielles remises aux bureaux de dépouillement le confirment: on peut voter à côté du nom d'un candidat effectif ET à côté du nom d'un candidat suppléant D'UNE MEME LISTE. Tout électeur peut donc inscrire deux points sur le bulletin de la Chambre et deux points sur le bulletin du Sénat à condition que ce soit à côté du nom d'UN effectif et à côté du nom d'UN suppléant de la même liste.

Votez

N° 2

Entre Wallon et Flamand

Bonjour, Lambert... 't goed ?
Bonjour, Jan, ça roule ?

Voici les élections, mais, pour moi pas de difficulté, et pour toi, non plus. Il y a longtemps qu'on a vu clair dans le jeu des bergers socialistes. Sais-tu que j'ai lu leur journal, parce que je ne croyais pas tout à fait ce qu'on raconte de leur embarras et j'ai constaté avec joie, que ces grands aveurs-tout-cru ont une peur bleue de devoir gouverner la Belgique actuellement. On y lit que Vandervelde, leur patron ne se sent pas de force à assumer le pouvoir; Dewinne vient d'écrire dans son journal que le parti socialiste serait très embarrassé en cas de succès; il se trouve même que celui qui doit jouer le rôle de Médicis malgré lui, et Destrée a écrit dans « Le Soir » que même un gouvernement socialiste ne saurait résoudre le problème Camille Huysmans, ancien ministre de l'Instruction publique, déclare que la suppression des écoles libres, coûterait à l'Etat un nombre effrayant de milliards; on pourrait allonger la liste.

Or, les deux conditions nécessaires pour tirer le pays des difficultés actuelles, c'est l'emprunt et l'économie et, ni en Belgique ni dans aucun pays voisin, ces choses ne pourraient placer le moindre emprunt. Il se comprend que les prêteurs ne prêtent pas aux gaspilleurs ni aux dilapidateurs professionnels, ni à ceux qui ne veulent absolument pas conformer leurs dépenses aux ressources présentes. Par exemple, la suppression de l'enseignement religieux entraînerait à elle seule, pour les pauvres contribuables, une nouvelle charge d'au moins cinq milliards, et où trouver l'argent ?

Même dans le cas d'une coalition libéral-socialiste, tous les capitaux étrangers s'enfuiraient avec ensemble, et même les petits Belges leurs électeurs d'un jour, feraient hermétiquement le portemonnaie.

Et comme conséquence je ne donne pas six mois pour que la caisse de l'Etat soit vide; ce que comme dans certains malheureux pays, plus aucun fonctionnaire ni employé ne sera payé. Avec quoi payerait-on ?

Ca, c'est vrai, Jan, quand il n'y a plus rien dedans, je me demandais avec quoi on lui paierait.

Il resterait un truc à employer, Lambert, faire fonctionner la planche à billets de banque. Autrement dit: l'inflation! Faire du papier et encore du papier par kilos. Alors, notre pauvre petit franc tombe, tombe et au bout de quelques semaines, c'est fini, il ne resterait plus qu'à faire venir Moscou avec ses hommes spécialisés et le matériel nécessaire. Nenni, sais-tu, Jan, je m'y connais quand j'ai été démobilisé, et pour faire comme les autres, j'avais acheté, pour la somme de 35 centimes, un billet de 20 milliards de marks — zwanzig milliardien marken — j'ai été vu et roulé.

Alors, attention !

Puisque les socialistes reconnaissent eux-mêmes qu'ils sont incapables de gouverner le pays, que les libéraux, en majorité, ne veulent pas s'allier aux sociaux pour prendre la responsabilité d'une catastrophe certaine et qu'il ne reste qu'une seule chose à faire: continuer notre confiance au gouvernement actuel qui fait pour le mieux.

D'ailleurs, la catastrophe attendrait en tout premier lieu les pauvres et les ouvriers. Quand on considère la valeur morale de l'équipe qui mène le char de l'Etat, quand on voit la sympathie que ce groupe d'hommes éminent a su conquérir dans tous les pays étrangers, on sent renaître sa confiance et on a le sentiment que ces hommes ne sauraient être remplacés.

Mais, dis-donc, Jan, et ton voisin Roméo? ne pourrait-on faire un ministre de ce type-là ?

Tu te f... de moi, Lambert, il convient autant pour cela, que moi pour chanter une romance à l'Opéra.

D'ailleurs, ce gaillard-là et tous ses copains sont désapprouvés publiquement par l'Autorité religieuse: ils n'ont qu'une cho-

se à faire immédiatement s'en aller.

Au cas contraire, j'en fais autant de cas que des spirites et des antoinistes; d'ailleurs après cette élection-ci, Roméo aura le temps de faire l'élevage des lapins en campine.

La crise semble toucher à sa fin.

L'amélioration se dessine depuis plusieurs semaines dans le monde entier.

Cela commence à alier un tout petit peu mieux en Amérique, en Angleterre, en France, Belgique et partout.

Est-ce le moment que vous allez choisir pour déchaîner sur le pays une catastrophe comme celle qui l'a menacé, lorsque les socialistes ont pris le pouvoir en 1925 ?

AUX AGRICULTEURS !

Les socialistes ont toujours été des ennemis jurés de la classe agricole. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir leurs journaux.

« De Volksgezant » du 28 mars 1932, écrivait: « Toutes les mesures protectionnistes en faveur de l'agriculture ne donnent pas encore satisfaction à nos agrariens... Il devient temps de mettre un frein aux exigences affrontées des agrariens ! »

« Le Peuple » du 23 mai 1930: « Comme représentants des ouvriers, les socialistes ont toujours subordonné leur activité dans les compagnies aux intérêts des salariés, et surtout à la prospérité des organisations ouvrières.

Voilà qui est clair ! Les agriculteurs retiendront l'aveu !

Les libéraux ont toujours eux aussi traité les cultivateurs avec dédain et mépris. N'ont-ils pas fait tomber le ministère Renkin à cause des mesures de contingentement, votées par les catholiques ? Les libéraux s'opposent à la défense de l'agriculture, ils ont la haine de celle-ci au point qu'on a pu lire dans le « Journal d'Anvers » le 30 juin 1931: « Prenons garde de ne pas nous laisser conquérir par la campagne. Cela nous vaudrait le règne terrible de la brute ! »

C'est du joli !

Les agriculteurs se souviendront que si des mesures de protection ont été prises en leur faveur, c'est au parti catholique, qu'ils le doivent. Le député socialiste Fischer l'a d'ailleurs formellement reconnu à la séance de la Chambre du 24 Novembre 1931: « Je dois faire exception, a-t-il dit, pour le groupe catholique qui lui, préoccupé des besoins, des détresses des paysans, trouva l'occasion de faire entendre sa voix.

Si les cultivateurs veulent le maintien des mesures de contingentement, ou leur adaptation suivant les circonstances, ils voteront donc pour les catholiques. « De Volksgezant » du 22 septembre dernier a déclaré nettement: « Les socialistes demandent l'élargissement de tous les contingents, surtout de celui du beurre; ils demandent même la suppression du contingentement du beurre ».

Cultivateurs, vous voilà prévenus !

Vous voterez pour la liste catholique

N° 2

L'Expérience socialiste en 1924.

Le programme socialiste est en difficulté parce que jamais aucun socialiste ne pourra dire comment il ferait pour l'appliquer. Oui, les socialistes ont été une fois au pouvoir, en 1924. A cette époque, notre monnaie, déjà secouée par les dépenses délirantes de MM. Anseele et Wauters dans les années précédentes, était en assez mauvaise posture. Par des taxations abracadabrantes, les socialistes se mirent en tête de lui donner le vertige. Les économies des bonnes gens, épouvantés, se cabraient dans les bas de laine, et la livre se mit à monter: Ce fut une fuite épouvantable. On se précipitait sur les florins et les dollars. Tout alla tellement bien que le gouvernement rouge dut demander aide et secours à un grand banquier. Il demanda M. Franconi lequel s'établit avec pleins pouvoirs. C'était la dictature. M. Vandervelde s'installant à l'ombre de M. Franconi. On l'avait jamais vu de si comique. Il fallait vraiment que ces chefs socialistes n'aient aucun sang sous les ongles. Jusqu'au comique de leur situation leur échappait.

Voilà comment se termina la seule expérience socialiste en Belgique. Officiellement, le parti voudrait en tenter une autre. A part lui, M. Vandervelde ne cache pas à ses amis qu'il n'en a aucune envie. Il l'a dit dans un discours à Verviers. Il l'a laissé dire par M. Auguste Dewinne dans un article du « Peuple »: le pouvoir est une chose difficile maintenant. Car dépouiller les classes riches quand ils font de bonnes affaires n'est rien, mais leur retourner les poches quand ils sont en difficulté, c'est beaucoup plus compliqué.

VOTEZ N° 2

Les Socialistes et la Crise.

Les socialistes accusent le gouvernement de n'avoir pas conjuré la crise et le chômage.

Mais eux-mêmes se disent incapables de remédier à ces maux qui affligent notre pays et le monde entier !

Écoutez en effet. Le citoyen Dewinne écrivait dans le « Peuple » du 6 octobre 1932:

« Même un gouvernement composé entièrement de socialistes, arrivé au pouvoir légalement ou révolutionnairement, ne saurait dans les circonstances présentes, atténuer la crise économique et le chômage que dans une faible mesure, parce que la solution du problème ne dépend pas de lui ! »

Alors, que vaut le reste ? Que valent les prétentions du parti socialiste ? Du battage électoral, tout simplement, qui s'il devait obtenir quelque succès aboutirait à une politique socialiste de gaspillages et de spoliation et avec elle à la ruine totale du Pays !

Électeurs, vous ne permettez pas qu'une telle catastrophe survienne ! Vous voterez pour le parti catholique, le seul capable, de réaliser dans l'ordre et la paix, l'oeuvre de redressement.

Vous ne confiez pas le gouvernement du Pays à un parti qui se reconnaît lui-même incapable de résoudre les problèmes si graves de l'heure présente !

Un Wallon Catholique, un Wallon tout court votera dans le Limbourg pour la liste Catholique

Au point de vue de la Patrie, elle lui donne satisfaction.
Au point de vue de la Religion, elle lui donne toute garantie.

« Extrait du manifeste que l'Union Catholique lance à l'occasion des élections législatives du 27 courant ».

Collaboration des classes

A la lutte des classes, les catholiques-unis opposent la collaboration des classes.

Chacune de ces classes contribue, pour sa part, à l'économie générale et à la civilisation du pays. Telle que soit la sollicitude de l'Etat. Le programme de l'Union Catholique présente à chacune d'elles l'essentiel de ses revendications légitimes, subordonnées à l'intérêt général.

Aux classes industrielles et commerciales, qui, malgré les obstacles presque insurmontables, ont su garder à la production belge, une situation enviée sur le marché international, le programme catholique garantit la recherche incessante de nouveaux débouchés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de grands travaux publics, la coordination des moyens de transport, une politique de crédit à bon marché et la défense efficace contre les dumpings étrangers, qui menaceraient de détruire l'économie nationale.

A la classe ouvrière, une des premiers du monde, le programme catholique assure le maintien, l'amélioration et l'extension des lois sociales à mesure que les circonstances le permettront; il garantit le taux des pensions des vieillards, des invalides de guerre, des estropiés, des serviteurs de l'Etat et aussi le taux des indemnités de chômage, des allocations familiales, et les salaires des agents des services publics.

A la classe agricole, si durement atteinte par la crise, à ces éleveurs et producteurs d'élevage, qui assurent l'alimentation du pays pour 80 p. c. de ses besoins, le programme catholique déclare que l'agriculture a droit de la part des pouvoirs publics au même traitement de faveur que les autres activités nationales, et aux mêmes garanties d'une juste rémunération de son travail. Il propose l'adoption, par le législateur des réformes capitales demandées par les associations les plus représentatives de l'agriculture et de l'horticulture.

Les vaillantes classes moyennes, indispensables à l'équilibre social et à l'économie nationale, trouveront, dans le programme catholique, leurs revendications principales: simplification des taxes fiscales, amélioration des diverses espèces de crédit, perfectionnement de l'enseignement professionnel, participation aux assurances sociales et aux grands organismes consultatifs de l'Etat.

M. Vandervelde a fait un grand discours, mercredi, à Mont-sur-Marchienne.

Il y a parlé des subsides à l'enseignement libre, et s'est élevé, une fois de plus, contre la prétention (?) de l'enseignement catholique de se faire entretenir par l'Etat.

« Où donc, s'est écrié le Patriote, où donc ailleurs qu'en Belgique, existe-t-il le pareil système ? »

Où ?

En Prusse d'abord, où les écoles sont confessionnelles (protestantes et catholiques) et entièrement à charge de l'Etat.

Où encore ?

En Angleterre, où les pouvoirs publics assument tous les frais de l'enseignement libre, sauf les frais de construction des bâtiments.

Où encore ?

En Hollande, où les pouvoirs publics assument tous les frais de l'enseignement libre, y compris les constructions.

En Hollande, où les socialistes ont une attitude étrangement différente de celle de leurs camarades belges. Rappelons, en effet, au citoyen Vandervelde, (ou apprenons lui) qu'à Groningue déjà, en 1902, la majorité du congrès socialiste s'est prononcée pour la péréquation financière des deux formes d'enseignement, officiel et libre, estimant « mal à propos de contrarier la classe ouvrière dans son désir d'avoir un enseignement religieux ».

N° 2

OU DONC... ?